

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00051 Numéro SIREN : 488 451 527 Nom ou dénomination : A.R.G. CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2021 sous le numéro de dépôt 441

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 003	2 003				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 400		8 400		8 400	
	Autres créances	879		879	506	373	73.68
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 165		7 165	10 552	3 387	32.09
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	16 444		16 444	11 058	5 386	48.71
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 448	2 003	16 444	11 058	5 386	48.71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS ARG CONSEILS
Hauteval
46100 FIGEAC

relatifs à l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	16 444 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	7 000 Euros
- Résultat net comptable,	3 617 Euros

Fait à FIGEAC
Le 27/11/2019

Olivier RABATEL
Expert-comptable

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019	12	Exercice N-1 30/09/2018	12	Ecart N / N-1	
		Euros		%			
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	10 000		10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	32 193		32 193			
	Report à nouveau	34 610		35 846		1 236	3.45
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 617		1 236		2 381	192.72
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	12 200		8 583		3 617	42.14
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 291		165		1 126	681.58
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 410		1 396		14	1.03
	Dettes fiscales et sociales	1 543		914		629	68.85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	4 245		2 475		1 770	71.51
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	16 444		11 058		5 386	48.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 245 2 475

5

5

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 000		7 000	6 600		400	6.06
Chiffre d'affaires NET	7 000		7 000	6 600		400	6.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				30 000		30 000	100.00
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			7 000	36 600		29 600	80.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 191	5 260		2 069	39.33
Impôts, taxes et versements assimilés			192	105		88	83.73
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				30 000		30 000	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			3 383	35 364		31 981	90.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 617	1 236		2 381	192.72
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SIGMA CONSEIL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 617		1 236	2 381	192.72
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		7 000		36 600	29 600	80.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 383		35 364	31 981	90.43
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		3 617		1 236	2 381	192.72

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5

SIGMA CONSEIL

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 003		
TOTAL	2 003		
TOTAL GENERAL	2 003		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 003	2 003
TOTAL			2 003	2 003
TOTAL GENERAL			2 003	2 003

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 003			2 003
TOTAL	2 003			2 003
TOTAL GENERAL	2 003			2 003

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 400	8 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	591	591	
Débiteurs divers	288	288	
TOTAL	9 279	9 279	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 410	1 410		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 400	1 400		
Autres impôts taxes et assimilés	143	143		
Groupe et associés	1 291	1 291		
TOTAL	4 245	4 245		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	20.0000	500			500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 410
Dettes fiscales et sociales	143
Total	1 553

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N.		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	% CA	30/09/2018	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	7 000	100.00	6 600	100.00	400	6.06
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	7 000	100.00	6 600	100.00	400	6.06
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	7 000	100.00	6 600	100.00	400	6.06
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	7 000	100.00	6 600	100.00	400	6.06
Marge brute globale	7 000	100.00	6 600	100.00	400	6.06
- Autres achats + charges externes	3 191	45.59	5 260	79.70	2 069	39.33
Valeur ajoutée	3 809	54.41	1 340	20.30	2 469	184.22
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	192	2.74	105	1.58	88	83.73
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	3 617	51.67	1 236	18.72	2 381	192.72
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante			30 000	454.55	30 000	100.00
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges			30 000	454.55	30 000	100.00
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	3 617	51.67	1 236	18.72	2 381	192.72
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant	3 617	51.67	1 236	18.72	2 381	192.72
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	3 617	51.67	1 236	18.72	2 381	192.72

A.R.G. CONSEILS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 10.000 euros
SIEGE SOCIAL : Hauteval
46100 FIGEAC
CAHORS RCS 488 451 527

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 MARS 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

.../...

Troisième décision

L'associé unique approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître UN BENEFICE de 3 616,60 EUR et décide d'affecter le BENEFICE à l'amortissement partiel du compte Report à Nouveau débiteur qui s'élève ainsi à – 30.993,81 EUR.

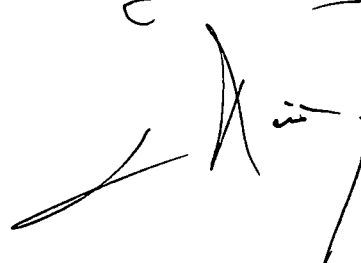
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 12.199,65 EUR.

Quatrième décision

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercices</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement</u>		<u>Revenus non éligibles à l'abattement</u>
	<u>Dividendes</u>	<u>Autres revenus distribués</u>	
30/09/2016	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
30/09/2017	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
30/09/2018	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR

.../...

\$
Certifié conforme


A.R.G. CONSEILS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 10.000 euros
SIEGE SOCIAL : Hauteval
46100 FIGEAC
CAHORS RCS 488 451 527

7030031

CL/IF/

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 MARS 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le TRENTE MARS
A 15 Heures
Au siège social de la société ci-après nommée,

Monsieur Robert GAIANI, demeurant à FIGEAC (46100), Hauteval,

Propriétaire de la totalité des 500 actions de 20 euros de valeur nominale
composant le capital social de la Société dénommée **A.R.G. CONSEILS**,
Associé unique de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de président de la société, Monsieur Robert GAIANI, associé unique, a établi les documents suivants :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- l'inventaire, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ;
- Approbation du montant des charges et dépenses visées ; à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- Affectation des résultats ;
- Distribution de dividendes ;
- Quitus au président ;
- Pouvoirs.

DECISIONS

Première décision

L'associé unique, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 tels qu'il les a établis, qui font apparaître UN BENEFICE de 3 616,60 EUR.

Deuxième décision

En vertu de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique constate qu'aucunes dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code n'ont été engagées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019.



Troisième décision

L'associé unique approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître UN BENEFICE de 3 616,60 EUR et décide d'affecter le BENEFICE à l'amortissement partiel du compte Report à Nouveau débiteur qui s'élève ainsi à – 30.993,81 EUR.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 12.199,65 EUR.

Quatrième décision

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercices</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement</u>		<u>Revenus non éligibles à l'abattement</u>
	<u>Dividendes</u>	<u>Autres revenus distribués</u>	
30/09/2016	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
30/09/2017	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
30/09/2018	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR

Cinquième décision

L'associé unique, après lecture du rapport spécial, constate l'absence de convention relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce.

Le compte courant d'associé de Mr GAIANI s'élève au 30 septembre 2019 à 1291,32 EUR et n'a fait l'objet d'aucune rémunération au titre de l'exercice clos le 30/09/2019.

Mr GAIANI n'a perçu aucune rémunération en sa qualité de gérant pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Sixième décision

Quitus au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Septième décision

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président.

